

AFFIRMATION DE SOI

B/ ETRE CAPABLE DE SE PRESENTER A SON AVANTAGE

S1/ sait adopter une tenue vestimentaire appropriée à la situation
S2/ peut adapter ses gestes et postures aux situations rencontrées
S3/ sait se présenter verbalement de manière pondérée et positive
S4/ développe des attitudes adaptées à chaque situation d'entretien

A.B.
S1 – S2
S3 – S4

DEROULEMENT

PHASE 1

L'animateur introduit et fait dire par les élèves en quoi consiste le fait de se présenter à son avantage (tenue vestimentaire, postures, langage, etc...).

Il leur propose ensuite de réfléchir aux différentes situations où on est amené à faire des efforts de présentation :

- à l'école
- dans le privé
- dans un contexte professionnel

PHASE 2

Le jour même, l'animateur leur demande de s'attarder sur :

- leur tenue vestimentaire
- leur langage et posture en cours

et de s'autocritiquer en notant quelques éléments sur feuille.

PHASE 3

Ensuite, l'animateur demande à tous les élèves de porter un avis sur chacun d'entre eux et de noter les critiques observées. Dans un deuxième temps, après vérification par l'animateur des observations émises, il convient à chacun de prendre connaissance des impressions du groupe pour se rendre compte de l'image renvoyée aux autres. A partir de ce retour, chacun peut ainsi faire avancer sa propre réflexion.

PHASE 4

L'animateur demande à ce que chacun apporte les modifications nécessaires lors d'une prochaine séance qui sera basée sur un jeu de rôle autour d'un entretien d'embauche pour un job d'été.

Quelques jeunes composent le jury de recrutement (3 à 4 pers.) tandis que les autres constituent le jury d'évaluation (grille en main sur laquelle sont indiqués les critères d'appréciation sur la tenue vestimentaire, le langage et les postures...). Chaque jeune joue à tour de rôle la position du candidat. Cette phase exigera certainement plusieurs séances ce qui renforcera l'importance de ce travail et permettra à chacun d'être plus armé pour se présenter à son avantage.

Durée de l'exercice

Phase 1 = 20 mn
Phase 2 = 15 mn
Phase 3 = 45 mn
Phase 4 = 10 mn par jeune

Matériel nécessaire

- Paperboard ou tableau
- Grille d'observation document 2 page 199

EVALUATION :

La grille d'observation fournie aux observateurs sert de base à une évaluation critériée et formative de l'entretien.

Les situations de recherche de stage, où les jeunes auront à se présenter au patron ou à un responsable d'une entreprise, permettent ensuite l'évaluation en situation réelle de l'acquisition de cette compétence

Commentaire :

☞ L'animateur doit veiller à ce que les observations soient formulées en respectant la personne du volontaire (l'animateur est le garant indispensable dans le domaine psychologique).